

CHARTRE QUALITÉ SOUS-TRAITANCE

Indicateur 27 du Référentiel National Qualité (RNQ)

Introduction

Cette charte du formateur a pour objectif de formaliser l'engagement des formateurs sous-traitants à respecter les exigences de qualité imposées par la certification Qualiopi. En signant cette charte, le formateur s'engage à adhérer aux critères définis par le Référentiel National Qualité (RNQ) et à contribuer à l'excellence des formations dispensées par CSF FORMATION.

ENGAGEMENTS DU FORMATEUR

1. Respect des Critères de Qualité

Adhérer aux exigences du Référentiel National Qualité (RNQ) et à la certification Qualiopi. Mettre en œuvre des méthodes pédagogiques efficaces et adaptées aux besoins des apprenants.

2. Compétences et Formation Continue

Maintenir et développer ses compétences professionnelles et pédagogiques par une formation continue. Participer à des programmes de développement professionnel pour rester à jour avec les nouvelles méthodes et technologies de formation.

3. Planification et Préparation des Cours

Préparer et planifier les sessions de formation de manière rigoureuse et professionnelle. Créer des supports pédagogiques clairs, engageants et accessibles pour tous les apprenants.

4. Évaluation des Apprenants

Mettre en place des outils d'évaluation adaptés pour mesurer la progression et les acquis des apprenants. Fournir des retours constructifs et réguliers aux apprenants pour favoriser leur développement.

5. Satisfaction des Apprenants

S'engager à répondre aux attentes et aux besoins des apprenants en assurant une communication ouverte et transparente. Recueillir et analyser les retours des apprenants pour améliorer continuellement la qualité des formations.

6. Amélioration Continue

Participer activement aux processus d'amélioration continue mis en place par CSF FORMATION. Contribuer à l'évaluation des formations et proposer des améliorations basées sur les retours des apprenants et des évaluations internes.

7. Respect des Politiques et Procédures

Respecter les politiques, procédures et valeurs de CSF FORMATION. Se conformer aux exigences légales et réglementaires en matière de formation professionnelle.

8. Confidentialité et Éthique

Maintenir la confidentialité des informations des apprenants et des documents de formation. Adopter une attitude professionnelle et éthique en toutes circonstances.

CLAUSE DE CONFORMITÉ A L'INDICATEUR 27 DU RNQ

En signant cette charte, le formateur sous-traitant s'engage à respecter l'Indicateur 27 du Référentiel National Qualité (RNQ), stipulant que "lorsque le prestataire fait appel à la sous-traitance ou au portage salarial, il s'assure du respect et de la conformité au présent référentiel". Le formateur garantit ainsi que toutes ses actions et prestations seront conformes aux exigences de Qualiopi.

ACCEPTATION DE LA CHARTE

Je soussigné(e)....., formateur sous-traitant chez CSF FORMATION, reconnais avoir pris connaissance des engagements énoncés dans cette charte et m'engage à les respecter pleinement.

Signature :